



ASSOCIATION FRANÇAISE  
DES USAGERS DES BANQUES  
Siège : 45-47, rue Saint-Denis, 75001 PARIS

**Délégation Régionale  
GUADELOUPE  
Communiqué de Presse, le 19 Mars 2004**

Se félicitant de la fin de la grève qui a paralysé le système financier, l'AFUB rappelle que les usagers ne sauraient faire les frais de l'impuissance du patronat bancaire à gérer sa crise sociale.

Les établissements bancaires doivent assumer leurs responsabilités vis-à-vis de la clientèle et c'est dire que les comptes des usagers ne sauraient supporter ni frais ni agios ni pénalités liés au blocage du système bancaire.

A cet égard, l'AFUB informe les usagers qu'ils sont en droit d'en exiger l'annulation et le remboursement, la grève dans le cas présent ne pouvant être assimilée à un cas de force majeure ceci en raison de la durée du conflit où le patronat bancaire a délibérément choisi de prendre en otage les consommateurs. La fin (provisoire) du conflit l'illustre, qui a été retardée par les résistances et les inerties à dialoguer utilement.

AFUB, Délégation Guadeloupe, Jimmy Cohen  
0590 82 32 72 - 06 90 54 37 56